

ÉCLAIRAGES

UNIVERS TERTIAIRE ET ENSEIGNEMENT

NOTRE SÉLECTION



E K L A L I G H T
EN ROUTE VERS LA LUMIÈRE !

Objectifs

NOTRE ÉCLAIRAGE AMÉLIORE LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT ET DE TRAVAIL

Ces dernières années, les méthodes et les supports d'enseignement et de travail ont progressivement évolué. Il est scientifiquement prouvé que la lumière dite « dynamique » a un effet bénéfique sur le biorythme humain, la santé mais qu'elle influence également le niveau de concentration et l'efficacité au travail. Avec le blanc dynamique (tunable white), nous vous offrons une lumière qui varie en température de couleur tout au long de la journée, entre blanc chaud et blanc froid, ce qui contribue à créer les conditions optimales du bien être au bureau ou à l'école.

Nos luminaires ILO et KYRA sont équipés de cette technologie blanc dynamique.



DES SOLUTIONS POUR UNE OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

L'éclairage représente près de 30 % de la consommation d'énergie d'un bâtiment tertiaire, son efficacité a donc un impact significatif en matière d'économie d'énergie.

Pour répondre aux nouvelles exigences liées à la performance énergétique (RT2012) et aux démarches de qualité environnementale des bâtiments tertiaires (HQE, BREEAM, etc), Eklalight vous propose des systèmes de gestion d'éclairage qui permettent d'augmenter encore d'avantage le potentiel d'économie soit par un bouton poussoir soit par l'intégration de capteur pour la lumière du jour et la détection de présence.



VOTRE ÉCLAIRAGE DEVIENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'éclairage LED est une solution d'éclairage moderne et durable qui diminue votre impact sur l'environnement grâce à des durées de vie pouvant atteindre 100 000h.

Nos luminaires sont pour la plupart fabriqués en Europe avec un bilan carbone maîtrisé.

Avec nos luminaires, votre éclairage devient respectueux de l'environnement.



Offre

AUDIT



Nous réalisons un audit complet de votre éclairage avec un technicien qualifié et nous rédigeons ensemble un cahier des charges qui tient compte de vos objectifs.

ÉTUDE ET PRÉCONISATION

Notre bureau d'étude réalise votre étude sur-mesure et vous propose la/les solutions adaptées pour répondre à vos besoins. Nous mettons à votre disposition tous les documents techniques avec réactivité (fiches techniques, photométrie, plans...)



FOURNITURE DU MATERIEL



Nous gérons et suivons pour vous toute la logistique de votre projet afin que votre commande soit livrée en temps et en heure dans des conditions idéales en lien avec nos fournisseurs partenaires (pour la plupart européens).

INSTALLATION

Nous mettons à votre disposition notre réseau d'électriciens partenaires agréés pour la mise en place de votre nouvelle installation.



FINANCEMENT



Vous pouvez choisir de financer votre projet sur fonds propres (Capex) ou bien opter pour une location avec option d'achat (Opex) comprenant le matériel, l'installation, et nos garanties via notre partenaire financier.

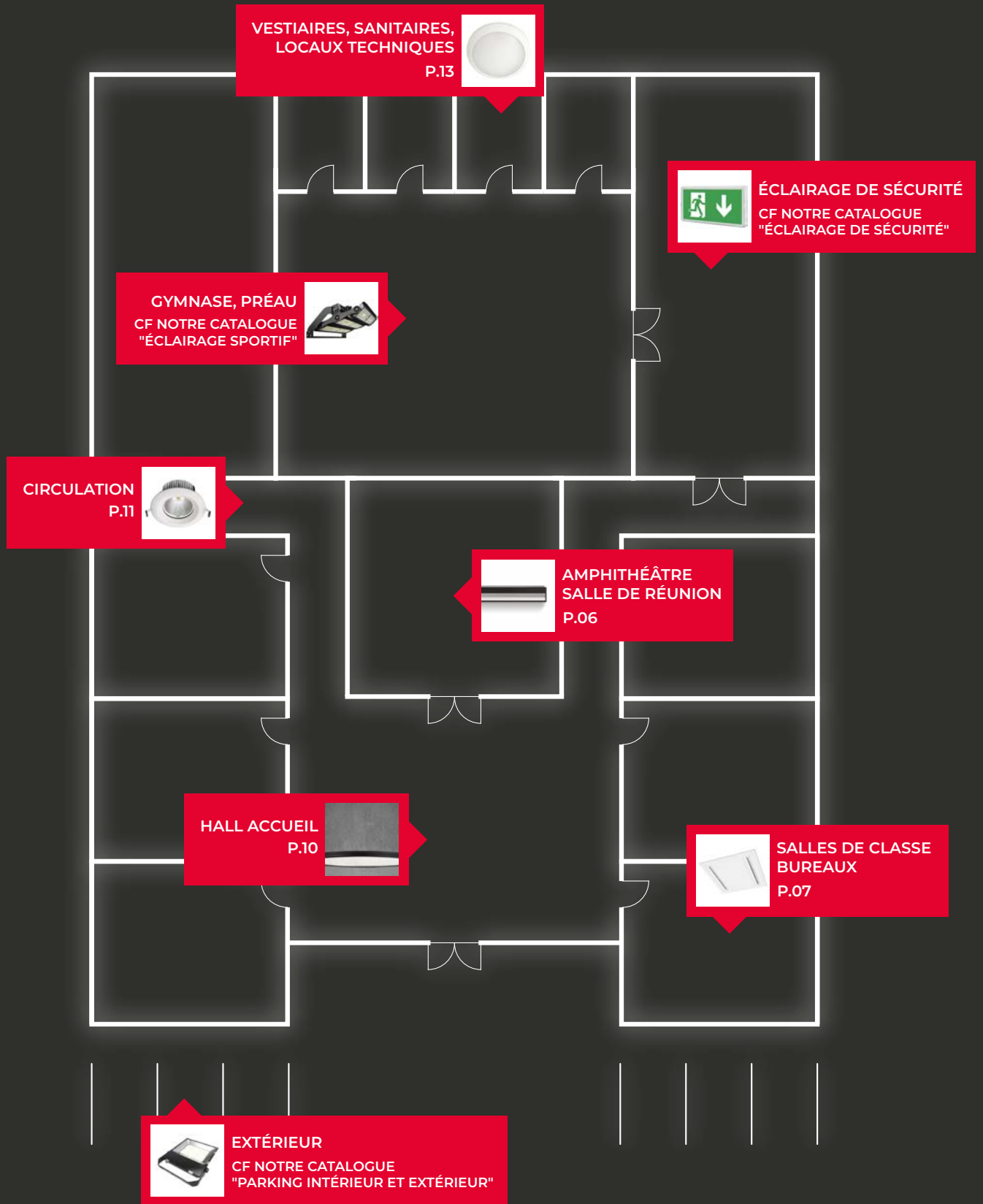
GARANTIES

Vous bénéficiez de la garantie constructeur jusqu'à cinq ans après la mise en service de votre installation, ainsi que la garantie d'achèvement de l'installation (jusqu'à deux ans).



Notre engagement :

- Écoute
- Créativité
- Efficacité
- Réactivité



Retour sur investissement (ROI)

Étude de cas : Plateau de bureaux LES TERRASSES

Calculs réalisés sur la durée de vie du produit LED (100 000h / 54 ans)

Contexte

Réaménagement de l'open-space

Temps d'allumage : 260 jours / an , 12h / 24

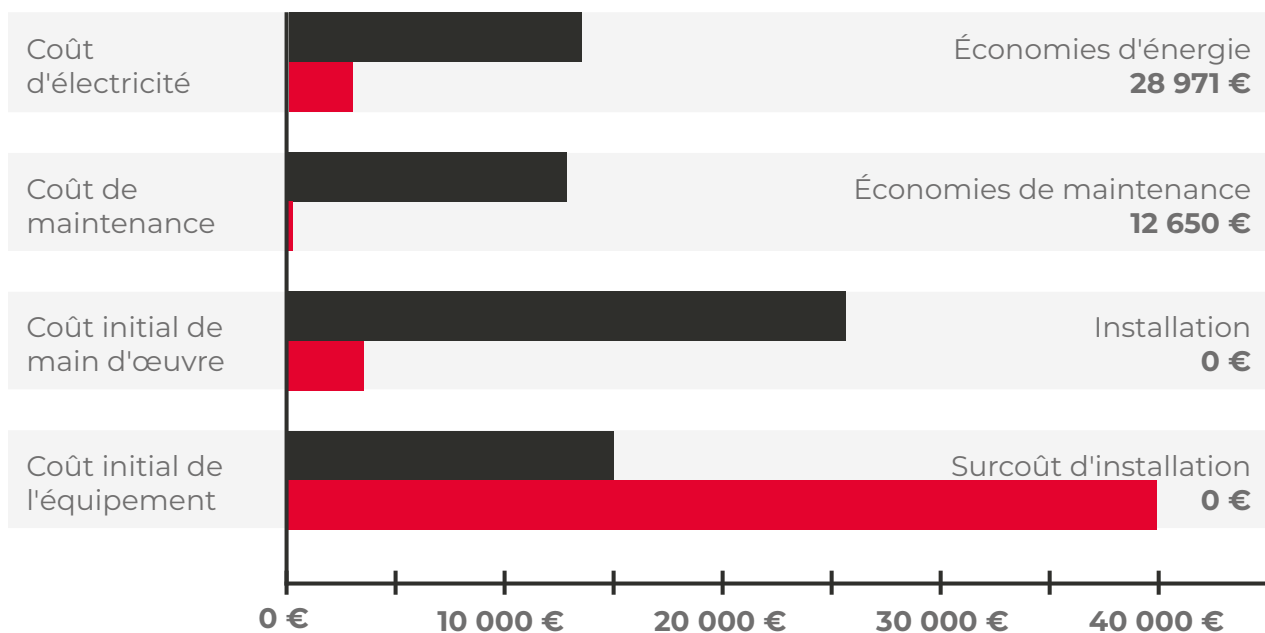
Nombre d'appareils : 734

Tarif : 0.10 € / kWh

Durée de vie :

Sources actuelles 8 000 h

Sources EKLALIGHT 100 000 h



89% de réduction de consommation électrique - ROI sur 24 mois

PROFILES LIGNES CONTINUES

ILO

CARACTERISTIQUES

- ▶ Durée de vie : L80B20 @ 100 000H
- ▶ Efficacité lumineuse : 125lm/w
- ▶ Un large choix d'optique et de diffuseur
- ▶ Possibilité de l'installer en module indépendant ou en ligne continue

BÉNÉFICES

- ▶ Luminaire très économe et qui assure une très bonne durabilité
- ▶ Excellente efficacité lumineuse
- ▶ Pour s'adapter au plus proche de votre besoin
- ▶ Ligne lumineuse au design intemporel et sans zone d'ombre



Notre luminaire ILO peut être encastré, suspendu, sailli, en applique, direct ou direct/indirect, avec possibilité d'intégration du système CASAMBI ou DALI/DALI PUSH DIM.

Un luminaire totalement modulable et sur-mesure !

DECOR



CARACTERISTIQUES

- ▶ Durée de vie : L80B50 @ 100 000H
- ▶ Système de gestion de l'éclairage intégré sur demande
- ▶ Nombreuses tailles et puissance disponible
- ▶ Diffuseur au choix : opale, micro prismatique ou déflagrant micro prismatique

BÉNÉFICES

- ▶ Luminaire très économe et qui assure une très bonne durabilité
- ▶ Optimisation de votre coût d'utilisation
- ▶ Une qualité de la lumière qui s'adapte à votre besoin

DALLES

ERIDANUS

CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ Durée de vie : L80B50 @ 100 000H	▶ Un luminaire robuste et fiable dans le temps
▶ Taux d'éblouissement UGR < 16 et réflecteur double parabolique	▶ Très faible éblouissement pour un confort optimal de l'utilisateur
▶ Dalle à corps métallique	▶ Possibilité d'intégrer des systèmes de gestion de lumière
▶ Version Emergency disponible sur demande	▶ Permet d'uniformiser les luminaires entre éclairage de sécurité et éclairage d'ambiance



Notre dalle ERIDANUS est compatible avec un système de gestion maitre/esclave.

Optimiser votre consommation en réalisant des scénarii suivant la disposition de vos dalles.

CUBIC



CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ Nouvelle optique PET	▶ Un éclairage uniforme sur toute la surface de travail
▶ Taux d'éblouissement : UGR 17	▶ Très faible éblouissement pour un confort optimal de l'utilisateur
▶ Taille standard 600x600mm	▶ S'adapte parfaitement dans tous types de plafond
▶ Groupe photo biologique : RGO	▶ Garantie un excellent niveau de sécurité et conforme aux normes en vigueur

DALLES

LEVANTO

CARACTERISTIQUES

- ▶ UGR < 19 et diffuseur microprismatique
- ▶ Disponible en version DALI
- ▶ Disponible sur demande avec 1.5m ou 3m de câble préinstallé en usine avec connecteur de type Wieland
- ▶ Disponible sur demande en version Emergency

BÉNÉFICES

- ▶ Pour un faible éblouissement et une amélioration de l'uniformité de la lumière sur la surface de travail
- ▶ Une gestion de votre éclairage via un bouton poussoir ou une centrale de gestion
- ▶ Diminution du temps d'installation et de maintenance, optimiser vos coûts
- ▶ Pour uniformiser votre éclairage de sécurité en fonction de votre éclairage d'ambiance



CALIMA



CARACTERISTIQUES

- ▶ Plusieurs formats et puissances disponibles
- ▶ Diffuseur microprismatique et UGR 19
- ▶ Corps en aluminium
- ▶ Ral disponible sur commande

BÉNÉFICES

- ▶ Pour s'adapter à toutes les hauteurs et les configurations de pose
- ▶ Pour un faible éblouissement et une amélioration de l'uniformité de la lumière sur la surface de travail
- ▶ Possibilité d'y intégrer des systèmes de gestion, de capteur...
- ▶ Votre éclairage est au plus proche de vos envies



Idée lumineuse : Notre dalle CALIMA est compatible avec un système de gestion D-LIGHT : améliorer votre confort visuel en adaptant la luminosité de votre luminaire en fonction des apports lumineux extérieur.

ENCASTRE ASYMETRIQUE

BALI R

CARACTERISTIQUES

- ▶ Durée de vie : L80B50 @ 75 000H
- ▶ Luminaire encastré sans cadre
- ▶ Diffuseur prismatique
- ▶ Disponible de 220mm à 1400mm

BÉNÉFICES

- ▶ Luminaire économe et qui assure une bonne durabilité
- ▶ Idéal pour l'encastrement dans des plaques de plâtre
- ▶ Pour un faible éblouissement
- ▶ S'adapte à toutes les configurations de site



BARBER



CARACTERISTIQUES

- ▶ Durée de vie : L80B50 @ 100 000H
- ▶ Eclairage asymétrique de série
- ▶ Disponible avec la version Emergency sur demande
- ▶ Diffuseur opal avec réflecteur aluminium

BÉNÉFICES

- ▶ Luminaire très économe et qui assure une très bonne durabilité
- ▶ Un éclairage uniforme sur les murs, étagères, tableaux...
- ▶ Permet d'uniformiser les luminaires entre éclairage de sécurité et éclairage d'ambiance
- ▶ Une transmission de haute luminosité



Notre luminaire BARBER peut être équipé d'un connecteur Wieland afin de réduire les coûts d'installation.

SUSPENSIONS ARCHITECTURALES

EOS CIRCULAR

CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ Taux d'éblouissement : UGR < 17	▶ Très faible éblouissement pour un confort de l'utilisateur
▶ Durée de vie : L80B20 @ 100 000H	▶ Un luminaire robuste et fiable dans le temps
▶ Détail de couleur : rouge, noir ou blanc	▶ Pour personnaliser votre suspension
▶ Epaisseur du luminaire : 40mm	▶ Un design épuré



HEXAGON



CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ Durée de vie : L80B20 @ 100 000H	▶ Un luminaire robuste et fiable dans le temps
▶ Réflecteurs disponibles : opale, prismatique ou teinté/noir	▶ Amélioration du design et du confort d'utilisation
▶ Option possible : éclairage direct/indirect	▶ Pour une faible déperdition de la lumière
▶ Pré assemblé en une seule unité	▶ Une installation facile garantie



Nos suspensions EOS CIRCULAR et HEXAGON disposent de la technologie CASAMBI ce qui permet un pilotage par smartphone.

Idéal pour créer des ambiances lumineuses.

DOWNLIGHTS

ANDROMEDA P

CARACTERISTIQUES

- ▶ Diffuseur opale
- ▶ Plusieurs diamètres disponibles
- ▶ Driver intégré
- ▶ Excellent rapport qualité/prix

BÉNÉFICES

- ▶ Faible éblouissement pour un confort d'utilisation
- ▶ S'adapte facilement pour un retrofit facilité
- ▶ Facilite la pose pour optimiser les coûts
- ▶ Optimiser vos coûts d'investissement



PERSEUS C



CARACTERISTIQUES

- ▶ Réflecteur aluminium faceté et UGR < 19
- ▶ IP65 et IK05
- ▶ Durée de vie : L80B50 @ 75 000H
- ▶ Large choix de RAL disponible sur demande

BÉNÉFICES

- ▶ Pour un éblouissement moindre et un confort d'utilisation
- ▶ Idéal pour des environnements soumis à l'humidité et à une poussière excessive
- ▶ Luminaire économe et qui assure une bonne durabilité
- ▶ S'adapte au plus proche de votre besoin



Notre downlight PERSEUS C est disponible avec la fonction DALI ou la gradation de commande de commutateur.

Vous pouvez adapter votre luminosité en fonction de votre besoin.

APPLIQUES DÉCORATIVES

KALA

CARACTERISTIQUES

- ▶ Optiques disponibles : prismatique ou opale
- ▶ Disponible en plusieurs tailles
- ▶ Montage possible sur plafond ou mur

BÉNÉFICES

- ▶ Le luminaire s'adapte au plus près de votre besoin



- ▶ Disponible de 2700K à 5000K

- ▶ Un confort visuel optimisé



Les différentes tailles et couleurs disponibles de notre luminaire KALA vous permettent de réaliser un patchwork sur vos murs ou plafond pour une personnalisation de votre éclairage.

LIGHT TRIPROOF TUBULAIRE



CARACTERISTIQUES

- ▶ IP69K & IK08
- ▶ Embout inox et grenouillère de fixation fourni de série
- ▶ Risque photo biologique 0/1
- ▶ Différents systèmes de gestion (Zeegbe, Dali, MW, 1-10v)
- ▶ 3 tailles et 3 puissances
- ▶ 150lm/w
- ▶ L80B10 @ 50 000H

BÉNÉFICES

- ▶ Excellente robustesse et nettoyage haute pression possible
- ▶ Esthétique industrielle et résistant à la corrosion
- ▶ Conforme aux normes de sécurité en vigueur (CHSCT ; CARSAT)
- ▶ Options de gestion permettant de maximiser vos économies
- ▶ Très grandes variétés de modèle pour s'adapter à toute les configurations
- ▶ Excellente efficacité lumineuse
- ▶ Excellent maintien du flux lumineux

APPLIQUES

INDUS P HUBLLOT

CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ IK08 et IP65 de série et IK10 sur demande	▶ Luminaire étanche et ultra résistant
▶ Durée de vie : L80B50 @ 50 000H	▶ Luminaire économe et qui assure une bonne durabilité
▶ Forte résistance aux UV	▶ Installation en intérieur comme en extérieur
▶ Sur demande : option Emergency et cache d'orientation du flux lumineux	▶ Le luminaire s'adapte à toutes vos contraintes



Notre hublot INDUS P est disponible avec détecteur de présence intégré pour optimiser votre consommation et le confort d'utilisation.

LUPI



CARACTERISTIQUES	BÉNÉFICES
▶ Un éclairage direct/indirect	▶ Pour une faible déperdition de la lumière
▶ Durée de vie : L80B50 @ 75 000H	▶ Luminaire économe et qui assure une bonne durabilité
▶ Plusieurs RAL disponible sur demande	▶ Un luminaire personnalisable
▶ Disponible sur demande en DALI	▶ Une gestion optimisée de votre éclairage

Étude de cas

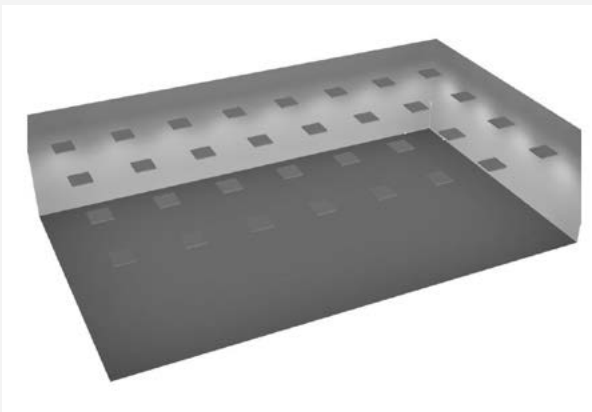
Projet de relamping d'un plateau de bureaux

La rénovation du plateau de bureaux de l'immeuble LES TERRASSES a consisté à remplacer l'éclairage existant en vue du réaménagement de l'open space.

Ce projet a été l'occasion de mettre en avant nos dernières solutions d'optimisation en matière d'éclairage et d'intelligence embarquée.

Notre système de gestion à technologie maître/esclave ou master/slave offre les fonctionnalités de détection de présence et d'apport lumineux. Intégré à chaque luminaire maître, le capteur transmet l'information à 3 luminaires esclaves par le biais d'un bus DALI (2x0.75mm²) ce qui rend le groupe totalement autonome. Il est également possible de regrouper les maîtres ensemble via une application smartphone afin de piloter plusieurs groupes en simultané.

La rénovation a constitué à la rénovation d'environ 600 dalles et 150 downlights dernière génération sur environ 5 500m².



Normes et réglementations

Code du travail : Les obligations des chefs d'établissements et des maîtres d'ouvrages concernant l'éclairage des lieux de travail sont énoncées en particulier aux articles R4213-1 à R4231-4 et R4223-1 à R42236-11

Arrêté du 19 novembre 2001 : Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public. Le chapitre VIII concerne l'éclairage.

Arrêté du 3 mai 2007 : Relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants : il est applicable pour tous travaux à partir de 100m². L'article 40 concerne l'éclairage.

Arrêté du 3 mai 2007 : Relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants : il est applicable pour tous travaux à partir de 100m². L'article 40 concerne l'éclairage.

Arrêté du 8 décembre 2014 : fixe les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du Code de la construction et de l'habilitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555, relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public. L'article 14 concerne l'éclairage

Le décret 2014-928 du 19 août 2014 : relatif aux Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) et aux équipements électriques et électroniques usagés qui codifie en droit français la directive européenne DEEE 2012/19/UE, relative à la collecte et au recyclage de ces déchets.

Circulaire « Etat exemplaire » du Premier ministre (3 décembre 2018) : la fiche 16 décrit pour l'éclairage la prise en compte du développement durable dans les achats publics de l'état à travers un cahier des charges type de marché de fournitures ou de travaux.

Norme européenne NF EN 12464-1 : Eclairage intérieur des lieux de travail : la norme indique des niveaux moyens d'éclairage à maintenir, c'est-à-dire qu'ils doivent être atteints quel que soit l'âge de l'installation.

Norme NF C 15-100 : Définition de la mise en œuvre de luminaires dans les installations fixes ainsi que leurs alimentations électriques

Focus sur la réglementation thermique 2012 (RT 2012) dans les bâtiments neufs :

La contrainte de réduction par 4 des émissions de CO₂ du secteur du bâtiment à 2050, qui est inscrite dans les objectifs de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les objectifs de la politique énergétique, se traduira par l'obligation d'une diminution par 6 des émissions ramenées au m², compte tenu de l'augmentation du parc de bâtiments.

Un des leviers d'action pour agir consiste à travailler sur la construction de bâtiments neufs en imposant des normes énergétiques plus sobres. Pour atteindre cet objectif, le plafond de 50 kWhEP/(m².an), valeur moyenne du label « bâtiments basse consommation » (BBC), est devenu la référence dans la construction neuve. Ce saut permettra de prendre le chemin des bâtiments à énergie positive en 2020.

Depuis la mise en place d'une réglementation thermique (1974), la consommation énergétique des constructions neuves a été divisée par 2. La loi a prévu de la diviser à nouveau par 3 grâce à la nouvelle réglementation thermique, dite RT 2012.

La RT 2012 a pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs à un maximum de 50 kWhEP/(m².an) en moyenne, tout en suscitant :

- une évolution technologique et industrielle significative pour toutes les filières du bâti et des équipements ;
- un très bon niveau de qualité énergétique du bâti, indépendamment du choix de système énergétique ;
- un équilibre technique et économique entre les énergies utilisées pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

La RT 2012 est applicable à tous les permis de construire :

- déposés depuis le 28 octobre 2011 pour certains bâtiments neufs du secteur

tertiaire (bureaux, bâtiments d'enseignement primaire et secondaire, établissements d'accueil de la petite enfance) et les bâtiments à usage d'habitation construits en zone ANRU ;

- déposés depuis le 1er janvier 2013 pour tous les autres bâtiments neufs.

Trois exigences de résultats pour respecter la RT 2012

La méthode de calcul Th-B-C-E 2012 qui a pour objet de décrire le calcul réglementaire n'a pas pour vocation de faire un calcul de consommation réelle compte tenu des conventions retenues, notamment pour les apports, les températures de consigne et les horaires d'occupation

Cette méthode de calcul utilise comme données d'entrée tous les éléments descriptifs du bâtiment et de ses équipements qui sont définis de façon opposable. Les éléments apportés après la réception du bâtiment ainsi que les paramètres indépendants du bâtiment intervenant dans la méthode sont définis de façon conventionnelle : il s'agit notamment des données climatiques et celles relatives à l'occupation et l'usage des bâtiments.

La réglementation thermique 2012 est avant tout une réglementation d'objectifs et comporte :

- trois exigences de résultats : besoin bioclimatique, consommation d'énergie primaire, confort en été.
- quelques exigences de moyens, limitées au strict nécessaire, pour refléter la volonté affirmée de faire pénétrer significativement une pratique (test d'étanchéité à l'air...).

Les exigences de résultats imposées par la RT 2012 sont de trois types :

L'efficacité énergétique du bâti

L'exigence d'efficacité énergétique minimale du bâti est définie par le coefficient « Bbiomax » (besoins bioclimatiques du bâti). Cette exigence impose une limitation simultanée du besoin en énergie pour les composantes liées à la conception du bâti (chauffage, refroidissement et éclairage), imposant ainsi son optimisation indépendamment des systèmes énergétiques mis en œuvre.

La consommation énergétique du bâtiment

L'exigence de consommation conventionnelle maximale d'énergie primaire se traduit par le coefficient « Cepmax », portant sur les consommations de chauffage, de refroidissement, d'éclairage, de production d'eau chaude sanitaire et d'auxiliaires (pompes et ventilateurs). Conformément à l'article 4 de la loi Grenelle 1, la valeur du Cepmax s'élève à 50 kWhEP/(m².an) d'énergie primaire en moyenne, modulé selon la localisation géographique, l'altitude, le type d'usage du bâtiment, la surface moyenne des logements et les émissions de gaz à effet de serre pour le bois énergie et les réseaux de chaleur les moins émetteurs de CO₂.

Cette exigence impose, en plus de l'optimisation du bâti exprimée par le Bbio, le recours à des équipements énergétiques performants, à haut rendement.

Le confort d'été dans les bâtiments non climatisés

A l'instar de la RT 2005, la RT 2012 définit des catégories de bâtiments dans lesquels il est possible d'assurer un bon niveau de confort en été sans avoir à recourir à un système actif de refroidissement. Pour ces bâtiments, la réglementation impose que la température la plus chaude atteinte dans les locaux, au cours d'une séquence de 5 jours très chauds d'été n'exécède pas un seuil.

Les études de faisabilité pour les bâtiments neufs

Depuis le 1er janvier 2008, le maître d'ouvrage d'une opération de construction de surface hors œuvre nette supérieure à 1000 m² doit réaliser, avant le dépôt du permis de construire, une étude de faisabilité technique et économique des diverses solutions d'approvisionnement en énergie de la construction (art L.1111-9 du code de la construction et de l'habitation introduit par la loi du 13 juillet 2005).

Cette mesure, applicable en France métropolitaine, est destinée à favoriser le recours aux énergies renouvelables et aux systèmes les plus performants. Le maître d'ouvrage a la liberté de choisir la ou les sources d'énergie de la construction, guidé par les conclusions de cette étude qui visent notamment à raisonner selon des indicateurs énergétiques, environnementaux et économiques.

Les modalités d'application de ces études de faisabilité sont définies par le décret n°2007-363 du 19 mars 2007 et l'arrêté du 18 décembre 2007.



Ils nous font confiance

IUT ROUBAIX

Roubaix (59)

IMMEUBLE LES TERRASSES-PLATEAUX DE BUREAUX

Villeneuve d'Asq (59)

PREFECTURE DE POLICE DE PARIS

Paris (75)

BANQUE DE FRANCE

Paris (75)

LYCEE EMILY DU CHATELET

Serris (77)

E K L A L I G H T

EN ROUTE VERS LA LUMIÈRE !

195, rue de l'université
75007 Paris
France

Tel +33 (0) 970 26 16 25

contact@eklalight.com

www.eklalight.com